



Assemblée Générale électorale 2024
Olympiade 2024 / 2028
Samedi 12 octobre 2024
CORTE
Procès verbal

Ouverture de la séance à 15h.

- Personnes présentes:

Représentants des clubs:

BONO Sabine, BRENNER Corinne, CASABIANCA Christine, LE SAUX Caroline, GUIDINI Claude, MURRALI Thierry, OTTAVI Marie, RAMELLI Louis-François, TANGUY Laetitia.

Assistent en tant que candidats:

AGOSTINI David, BALLE Estelle, BENEFORTI Marjory, GENEST Ludovic, LEVASSEUR Agnès, LOUSTAU Cédric, MONDOLONI Pierre, PELLEGGRI Leslie, POLI Véronique, VILLEMAIRE Eric.

Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales:

LUIGI Anne, MELGRANI A-Michèle.

Assiste:

DEVOCELLE-CHAVANEL Hugo.

La séance est présidée par Mme POLI Véronique, ayant assuré l'intérim de la présidence de la Ligue depuis janvier 2024.

Celle-ci remercie les président(e)s de club et les candidats de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Mme OTTAVI Marie est désignée comme secrétaire de séance.

Mme POLI présente à l'Assemblée les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales qu'elle remercie également de leur présence :

- Mme MELGRANI A-Michèle (GFC Ajaccio Natation)
- Mme LUIGI Anne (GFC Ajaccio Natation)

Elle précise que les membres de la CSOE s'assureront de la bonne tenue de l'élection et procéderont aux opérations de dépouillement.

- Appel des clubs, représentants des clubs et nombre de voix :

C. Athl Proprianais	Mme BONO Sabine	54 voix
GFC Ajaccio Natation	Mme OTTAVI Marie	438 voix
Acqua Synchro Bastia	M. GUIDINI Claude	504 voix
Cercle des Nageurs du Fiumorbu	Mme LE SAUX Caroline	186 voix
Team Bastia Natation	M. MURRALI Thierry	95 voix
Cercle des Nageurs de Balagne	Mme BRENNER Corinne	104 voix
A.C Bastia Fun Beluga	Mme TANGUY Laetitia	102 voix
Bastia Natation	Mme CASABIANCA Christine	659 voix
2B Natation	M. RAMELLI Louis-François	205 voix

Total des voix : 2347
Majorité absolue : 1174 voix
 $\frac{1}{4}$ des voix : 587

- Liste des candidats :

Lettre tirée au sort : G

GENEST Ludovic (2B Natation)
GUIDINI Claude (Acqua Synchro Bastia)
LECCIA Jean-Marie (Bastia Natation)
LEFEBVRE Alice (Acqua Synchro Bastia)
LE SAUX Caroline (Cercle des Nageurs du Fiumorbu)
LEVASSEUR Agnès (Fun Beluga)
LOUSTAU Cédric (GFC Ajaccio Natation)
MONDOLONI Alexandra (Acqua Synchro Bastia)
MONDOLONI Pierre (GFC Ajaccio Natation)
MURRALI Thierry (Team Bastia Natation)
PELLEGGRI Leslie (Bastia Natation)
PEUCHOT Hugues (Cercle des Nageurs du Fiumorbu)
POLI Véronique (GFC Ajaccio Natation)
RAMELLI Louis-François (2B Natation)
VILLEMAIRE Eric (GFC Ajaccio Natation)
AGOSTINI David (Bastia Natation)
BALLE Estelle (Acqua Synchro Bastia)
BENEFORTI Marjory (Bastia Natation)
BRENNER Corinne (Cercle des Nageurs de Balagne)
CASABIANCA Christine (Bastia Natation)
DAMHET Yves (Cercle des Nageurs de Balagne)

Mme POLI précise que la candidature de Monsieur BERENI-BRIERE Léandre n'a pas pu être retenue par la CSOE en raison de documents manquants. Elle indique cependant qu'il lui sera proposé une participation consultative aux comités directeurs spéciaux.

Il est indiqué aux représentants des clubs que le Comité Directeur de la Ligue est composé de 12 membres. Ceux-ci devront donc élire 12 membres au plus.

Chaque bulletin devra comporter 12 candidatures cochées au maximum et aucune rature.

Tout bulletin ne respectant pas ces règles sera considéré comme nul.

La composition du Comité Directeur devra également respecter la parité hommes/femmes, et devra donc compter au minimum 5 hommes et 5 femmes.

- Résultats au premier tour du scrutin :

Le dépouillement est effectué par :

- Mme MELGRANI A-Michèle (GFC Ajaccio Natation)
- Mme LUIGI Anne (GFC Ajaccio Natation)
- Monsieur DEVOCELLE-CHAVANEL Hugo (Bastia Natation)

Ont obtenu :

AGOSTINI David	2347 voix	élu
LE SAUX Caroline	2347 voix	élue
BRENNER Corinne	2346 voix	élue
VILLEMAIRE Eric	2161 voix	élu
LOUSTAU Cédric	1387 voix	élu
GENEST Ludovic	1387 voix	élu
POLI Véronique	1387 voix	élue
MONDOLONI Alexandra	1337 voix	élue
GUIDINI Claude	1304 voix	élu
LEFEBVRE Alice	1302 voix	élue
MONDOLONI Pierre	1201 voix	élu
BALLE Estelle	1201 voix	élue
PEUCHOT Hugues	1146 voix	
MURRALI Thierry	1146 voix	
CASABIANCA Christine	1146 voix	
DAMHET Yves	1146 voix	
LEVASSEUR Agnès	1145 voix	
PELLEGGRI Leslie	960 voix	
BENEFORTI Marjory	960 voix	
LECCIA Jean-Marie	908 voix	
RAMELLI Louis-François	1 voix	

Les candidat(e)s ayant obtenu la majorité absolue, soit plus de 1174 voix sont automatiquement élu(e)s.

Les 12 premiers au plus grand nombre de voix sont donc élus au Comité Directeur.

- Réunion du nouveau Comité Directeur, et élection du Président de la Ligue :

Les 10 membres du Comité Directeur présents et nouvellement élus se réunissent. La séance est dirigée par Madame POLI Véronique.

Mme POLI Véronique est élue **Présidente de la Ligue** à l'unanimité des membres nouvellement élus présents.

Le Comité Directeur propose le nom de Mme POLI Véronique comme Présidente de la Ligue Corse de Natation à l'Assemblée Générale.

Proposition adoptée par 2161 voix et 186 abstentions.

- Proposition du bureau régional à l'Assemblée par Mme la Présidente nouvellement élue :

Mme POLI Véronique propose le nouveau bureau suivant :

Vice-président	:	GUIDINI Claude
Trésorier général	:	GENEST Ludovic
Secrétaire général	:	VILLEMAIRE Eric
Trésorier général adjoint	:	MONDOLONI Alexandra
Secrétaire général adjoint	:	BALLE Estelle
1^{er} Délégué aux AG de la FFN	:	POLI Véronique
2^e Délégué aux AG de la FFN	:	LOUSTAU Cédric
Suppléant	:	VILLEMAIRE Eric

Le nouveau bureau est élu par l'Assemblée générale par 2161 voix et 186 abstentions.

- Nouveau siège social de la Ligue :

Ligue Corse de Natation
% Mme POLI Véronique

Route du Fragnu
20243 PRUNELLI DI FIUMORBU

- Pouvoir de signature :

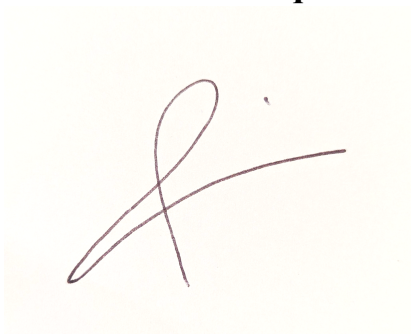
Ont le pouvoir de signature sur les comptes bancaires de l'association, Mme la Présidente et Monsieur le Trésorier général. Ils peuvent signer conjointement ou séparément.

- Pouvoir de Mme la Présidente :

L'Assemblée générale donne tout pouvoir à **Mme POLI Véronique** pour représenter la Ligue Corse de Natation dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Clôture de l'Assemblée générale électorale à 18h30.

Madame la Présidente
POLI Véronique



Monsieur le Secrétaire général
VILLEMAIRE Eric

